

AMBASSADE DE LA
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Conseil des droits de l'homme

18^{ème} Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

Examen du rapport du Viet Nam

**Déclaration de Son Excellence
Madame Nakpa POLO, Ambassadeur,
Représentant Permanent**

Mercredi, 05 février 2014

14 h 30 – 18 h

Merci Monsieur le Président,

La délégation togolaise souhaite la bienvenue à celle du Viet Nam et remercie le Chef de délégation pour les informations pertinentes contenues dans sa déclaration liminaire.

Nous prenons note des progrès encourageants obtenus suite aux efforts déployés pour honorer les engagements internationaux du Viet Nam en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

Dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels, ma délégation se félicite du fait que le Viet Nam ait atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) malgré le contexte de crise économique et financière mondiale.

Ma délégation salue particulièrement la mise en place de politique et programmes en ce qui concerne la protection sociale, la réduction de la pauvreté, l'accès au logement, aux soins de santé et à l'éducation.

S'agissant de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes, ma délégation prend note de l'adoption de textes juridiques et de stratégies nationales pour l'égalité des sexes et l'amélioration de la condition de la femme.

Toutefois, ma délégation recommande au Viet Nam :

- d'adhérer à la convention contre la torture ;
- de créer une institution nationale des droits de l'homme conforme aux principes de Paris ;
- d'instaurer un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Je vous remercie !